

### Objectifs

A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable d'utiliser un défibrillateur automatique externe (DEA ou DSA) en sécurité sur une victime en arrêt cardio-respiratoire.

### Public visé / Pré-requis

Tous les salariés secouristes ou non secouristes travaillant dans un établissement doté d'un défibrillateur automatique externe (secouriste, infirmier, ambulancier, agent de sécurité, employé d'un grand établissement équipé, etc.).

### Profil Formateur

Consultant spécialiste en prévention des risques professionnels

### Moyens

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques. Mise en situation.

#### Références réglementaires

**Accident** : Articles L4121-1 et L4121-2, R4141-17 à R4141-20 du Code du Travail.

**Secours** : Articles L4121-3, R4224-14 à R4224-16 du Code du Travail.

**Formation à la sécurité** : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.

#### Nombre de stagiaires

10 maxi

### Programme

#### Enseignements théoriques

Arrêt cardio-respiratoire.  
Chaîne de survie.  
Réanimation cardio-pulmonaire (RCP).  
Défibrillateur Semi-Automatique (DSA).  
Défibrillateur Entièrement Automatisé (DEA).  
Mise en œuvre du matériel.  
Conditions particulières d'utilisation.  
Recueil et transmission des données.  
Vidéos.

#### Enseignements Pratiques

Utilisation du DSA en exercices pratiques.